

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 05 SEPTEMBRE 2015 à 18 H 30**

Présents : Tous les membres en exercice

Absents excusés : Mme Claire DENIS

Absente : Mme Nathalie COSTE, M. Geoffrey HANNOTEL

Secrétaire : Mme Martine LAMIRAND

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 14 Avril 2015.

Après lecture du compte rendu de la réunion précédente, le Conseil Municipal passe aux questions à l'ordre du jour.

I/. Désignation des délégués de la Commune siégeant à l'Association Foncière de Remembrement

Monsieur le Maire fait lecture du courrier daté du 12/08/2015, émanant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, dans lequel il est indiqué qu'il convient de renouveler les membres du bureau de l'A.F.R. Heuringhem – Helfaut pour une période de 6 ans parmi les propriétaires, exploitants ou non, de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

- Monsieur Jean-Claude ALLOUCHERY
- Monsieur Christophe CARETTE
- Monsieur François CARON

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition à l'unanimité.

II/. Travaux rue de Saint-Omer, défense incendie

Monsieur le Maire indique que des travaux de pose d'une borne incendie vont être réalisés par le SMEVEM sur le haut de la rue de Saint-Omer en remplacement d'une installation défectueuse. Dans ce cadre des subventions pourraient être demandées.

Les membres du Conseil Municipal autorisent unanimement Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'octroi de ces éventuelles subventions.

III/. Personnel Municipal

- Suite au départ en retraite de Madame Marie-Claire HOCHART, Monsieur le Maire propose de recruter un agent en Contrat Unique d'Insertion (CUI), à raison de 20h hebdomadaire, pour une période d'un an afin de la remplacer dans ses fonctions (transport scolaire, encadrement des activités périscolaires, entretien des locaux) à compter du 07 Septembre 2015.
Les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition à l'unanimité.
- Suite au congé maladie, puis au congé maternité, de Madame Adeline DUHAMEL, Monsieur le Maire propose de recruter deux agents C.U.I. pour une période d'un an, à raison de 20h hebdomadaire afin de la remplacer dans ses fonctions à compter du 01 octobre 2015.
Les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition à l'unanimité.
- Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le contrat à durée déterminée de Madame Sophie BRUNET arrive à échéance le 18 novembre 2015. Il propose de le reconduire pour une période de 6 mois à raison de 20h hebdomadaire.
Les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition à l'unanimité.
- Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le contrat à durée déterminée de Madame Adélaïde CASTIER est arrivé à échéance le 03 Juillet 2015. Dans le cadre des règles d'encadrement des rythmes éducatifs, il propose de renouveler ce contrat pour l'année scolaire 2015-2016 soit du 08 septembre 2015 au 05 juillet 2016.
Les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition à l'unanimité.

- Monsieur le Maire indique qu'un projet de création de comédie musicale pourrait se réaliser dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs. Pour ce faire, il propose de recruter une intermittente du spectacle, Madame Nathalie COSTE. Les services préfectoraux ont été consultés pour vérifier la légalité de la procédure avec un avis favorable. Son contrat débuterait le 08 septembre 2015 et s'achèverait le 05 juillet 2016. L'indemnité perçue sera indexée sur la valeur du SMIC à raison de 3 heures de travail hebdomadaire.
Les membres du Conseil Municipal approuvent cette proposition à 9 voix pour et 3 abstentions.

IV/. Cession et vente de terrains communaux

Monsieur le Maire indique que Monsieur Patrice FAUQUEMBERGUES résidant rue des Quénelets souhaiterait acquérir la parcelle AA72 d'une superficie de 72 ca et que Monsieur Stéphane DUBOIS résidant rue Sous le Bois souhaiterait acquérir une partie des parcelles AA113 et AA105 pour une surface totale de 299m².

Suite à ces demandes, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour faire évaluer ces terrains par le service des domaines.

Les frais inhérents à ces opérations seront à la charge des acquéreurs.

VI/. Taxe d'Aménagement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le taux de la Taxe d'Aménagement (qui remplace la Taxe Locale d'Équipement) depuis 2012 est de 2%. Il propose de ne pas modifier ce taux.

Toutefois, la Taxe d'Aménagement pourrait être sectorisée notamment pour la partie actuellement non aménagée de la rue des Quénelets afin de permettre de financer les opérations de viabilisation des parcelles restant à construire.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour consulter un bureau d'étude afin d'analyser un taux pouvant correspondre au mieux au projet. Le Conseil Municipal se positionnera sur cette question lors d'une prochaine séance.

VI/. Bail de chasse

Monsieur le Maire indique que suite aux observations émanant du Trésor Public, il conviendrait de modifier le bail de chasse et de fixer son prix en l'indexant sur le coût du quintal de blé.

Le bail pourrait être reconductible tacitement et le montant évoluera en fonction du cours du quintal de blé. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

VII/. Nouvelles adhésions de Communes à Noréade

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 17/07/2015 dans lequel la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy, la Commune de Quiery-La-Motte, la Commune d'Hendecourt Les Cagnicourt, la Commune d'Auxi-le-Château, la Métropole Européenne de Lille, souhaitent rejoindre le SIDEN-SIAN Noréade pour différentes compétences.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'adhésion de ces collectivités.

VIII/. SMEVEM – Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du service public d'eau potable

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal le rapport annuel émanant du SMEVEM sur le prix et la qualité de l'eau du service public d'eau potable pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2014 du SMEVEM.

IX/. Tarification de la vaisselle et du mobilier

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que de nouvelles chaises ont été acquises pour la salle communale. Il propose d'inclure ces chaises dans la grille tarifaire de remboursement par les locataires de la salle en cas de dégradation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inclure les chaises dans la grille tarifaire et de fixer le prix à 30 € par chaise.

X/. Modification de l'annexe de l'IEMP (délibération du 14/04/2015)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Sous-Préfecture en date du 10/08/2015 suite à l'instauration de l'IEMP pour les agents communaux. Il conviendrait de modifier suite aux observations des services préfectoraux l'annexe de la délibération du 14/04/2015.

Monsieur HENIN qu'il convient d'être vigilant au fait de ne pas dépasser le montant plafond accordable à chaque catégorie d'emploi.

Les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité la modification de l'annexe de la délibération concernant l'IEMP.

XI. Questions diverses

1) Tarification de l'accueil de loisirs estival

Monsieur le Maire indique qu'une erreur s'est glissée dans la délibération du 14 avril 2015 fixant les tarifs de l'accueil de loisirs estival. Il conviendrait de modifier la catégorie, « enfant résidant ou scolarisé à Heuringhem, ayant un coefficient CAF de 618 à 900 » de la manière suivante :

- 1 enfant : 12.50 €
- A partir du 2^e enfant : 12.00 €

Les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité cette modification tarifaire.

2) Remerciements pour les subventions 2015

Monsieur le Maire indique que les associations : APEI, médaillés du travail, donneurs de sang, ont adressé un courrier de remerciements à la Municipalité.

3) Local T.A.P.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le permis de construire du local à destination des activités périscolaires est en cours d'instruction par la D.D.T.M.

4) Loi NOTRe

Monsieur le Maire indique dans le cadre de la loi NOTRe le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale sera établi au plus tard le 31/03/2016.

5) Propriété de Monsieur PETTE

Les services techniques sont de nouveau intervenus sur le domaine public, dans la rue des écoles, à hauteur de l'habitation de Monsieur PETTE, pour sécuriser les lieux avant la rentrée des classes. Une altercation s'est produite entre Monsieur PETTE et le personnel communal. Un courrier sera adressé à Monsieur PETTE.

6) Investissements dans la Salle Communale et dans la salle de réunion de la Mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que de nouvelles chaises, ainsi que de nouvelles tables, ont été acquises.

Des travaux de confort acoustique ont été entrepris par les services techniques dans la salle de réunion et la salle des fêtes.

De nouveaux rideaux et stores sont en cours d'installation.

7) Projet d'élevage porcin

Suite au dépôt du permis modificatif pour la création d'un élevage porcin, les services de la DDTM ont rendu leur avis.

Monsieur le Maire indique qu'un arrêté d'opposition va être émis sur ce projet.

8) Courrier de Monsieur ROMMENS

Suite à l'entretien avec Monsieur Yves DARQUES le 25 Août 2015 concernant un projet d'installation d'un poste de transformation électrique PSSB sur le parking à l'angle de la rue de Saintes et de la rue de Théroanne, Monsieur ROMMENS indique que si ce projet se réalise les capacités de stationnement vont diminuées et que sur le plan esthétique il serait souhaitable que ce poste soit implanté ailleurs. Il souhaiterait que les services d'ERDF soient de nouveau consultés pour étudier un endroit plus favorable à l'installation.

Séance levée à 20h35